

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE LOUDUN**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

Date de la convocation
02.07.2024

Nombre de conseillers
En exercice 17
Présents 14
Votants 15

L'an deux mille vingt quatre,
le huit juillet,
à 19 H 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action
Sociale,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Mme Laurence MOUSSEAU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Mme MOUSSEAU, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. GANDIER, Mme PINEAU, M. TOURAINE, M. FORTIN,
M. LAMBERT, Mme MIRAULT, Mme ETOURNEUX, Mme VAY, Mme POUZIN, Mme BOURGERIE.

EXCUSES :

M. DAZAS, Mme LIEBOT.

Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Jean-Louis DOUX

ABSENTE :

Mme VAUCELLE.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Demande de soutien financier pour l'organisation de la semaine bleue

Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :

Comme chaque année, le CCAS organise avec ses partenaires des animations dans le cadre de la semaine bleue. Le CCAS est le porteur de projet.

Le thème de cette année 2024 est : « Bouger ensemble... Entretenir la flamme ».

Au niveau national, les festivités se dérouleront du 30/09 au 6/10/2024 mais à Loudun pour des raisons de disponibilités de la Salle de l'Espace Culturel René Monory elles se dérouleront du 8 au 11/10/2024.

Le programme pourrait être le suivant :

- Mardi 8/10/2024 : Après midi Bal/Karaoké avec une animation du duo Les Dolen's + goûter, préparé et servi par les jeunes du lycée Marc Godrie
- Mercredi 9/10/2024 : Après-midi Loto, les jeunes du Lycée La Perrière pourraient se charger de récupérer des lots.
- Jeudi 10/10/2024 : Olympiades (salle de l'Espace Culturel ou stade Loudun)
- Vendredi 11/10/2024 : Marche aux Trois Moutiers (Tracé élaboré par le Club des Capucins et l'EHPAD des Trois Chemins, suivie du verre de l'Amitié à l'EHPAD).

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 24. JUIL. 2024

Publié le : ... 24. JUIL. 2024

Notifié le :

Dans le cadre de l'organisation de ces festivités, le CCAS a déposé une demande de soutien financier auprès de l'Association de Gestion du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Vienne. Cette demande était à déposer avant le 17 Juin auprès du Secrétariat du CDCA au Conseil Départemental de la Vienne. Elle porte sur un montant de 350 €.

Après examen, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité, émettent un avis favorable sur ces informations et autorisent Monsieur le Président ou sa représentante à signer les documents à intervenir pour l'organisation de ces manifestations.

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,
Laurence MOUSSEAU

